

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 16/10/2017

Référence
2017-83

Objet de la délibération
Validation du budget Bistrot de Pays 2017-2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
34	27	30

Date de la convocation
06/10/2017

Vote
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2017 et le 16 octobre à 19 heures, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Chaumont, siège social du Syndicat sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

PRESENTS : Michel ANDRE, Jacky BOICHOT, Patrice CLOSS, Didier COGNON, Dominique COMBRAY, Claude COSSON, Gilles DESNOUVEAUX, Franck DUHOUX, Stéphane EMERAUX, Jacky GILLET, Gilles GODARD, Christine GUILLEMY, Bernard GUY, Martine HENRISSAT, Nicolas LACROIX, Marie- Claude LAVOCAT, Laurent MARRAS, Stéphane MARTINELLI, Michel MENET, Anne-Marie NEDELEC, Bernadette RETOURNARD, Amélie ROBERT, Yvette ROSSIGNEUX, Jean-Yves ROY, Patrick VIARD, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ.

PROCURATIONS : Jonathan HASELVANDER à Bernard GUY, Marie-France JOFFROY à Nicolas LACROIX, Denis MAILLOT à Patrice VOIRIN.

EXCUSES : Pascal BABOUOT, Patrick LEFEVRE, Christophe LIMAUX, Mariette VOILLOT.

A été nommé secrétaire : Jean-Yves ROY

Validation du budget Bistrot de Pays 2017-2018

VU l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 portant création du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

VU les statuts dudit Syndicat,

CONSIDERANT l'accord d'utilisation et de distribution de la marque Bistrots de Pays® du 1^{er} octobre 2013.

CONSIDERANT le projet « Aubade Band dans les Bistrots de Pays » dont voici le descriptif succinct :

Eléonore BOVON, artiste, auteure, compositeur, interprète tantôt Parisienne, tantôt Langroise, sera au cœur de la prochaine animation des Bistrots de Pays.

Dès le mois de septembre, elle se rendra dans les 7 Bistrots de Pays du territoire afin de récolter des paroles, des

anecdotes et écrire une chanson propre à chaque lieu. Dès le printemps 2018, une soirée musicale sera organisée dans chaque bistrot. Les chants seront réalisés A capella et Eléonore BOVON sera entourée d'une vingtaine de choristes. En parallèle, un artiste réalisera un clip vidéo par bistrot dans le but de créer un support numérique qui sera remis à chaque commerce et diffusé sur les réseaux sociaux.

SUR PROPOSITION du Président, de solliciter la subvention conformément au plan de financement actualisé ci-dessous, concernant l'animation du réseau des Bistrots de Pays :

Postes de dépenses	Dépenses	Recettes	
Prestation artistique	9 300,00 €	LEADER	8 325,12 €
Communication	3 708,00 €	Région	2 081,00 €
		Autofinancement	2 601,88 €
TOTAL	13 008,00 €		13 008,00 €

ET APRES en avoir délibéré ;

Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée

(Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0)

1° D'approuver le projet et le plan de financement

2° D'autoriser le Président à solliciter les subventions

Fait et délibéré à l'Hôtel de Ville de Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Stéphane MARTINELLI
*Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de la présente délibération.*